

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « INSTITUT DE FORMATION ABRAHAM MASLOW
» en abrégé « IFAM »

Siège Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUËT
GONZAGUEVILLE, TERRE ROUGE, CARREFOUR MAMAN
ETO'O, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 20 mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INSTITUT DE FORMATION
ABRAHAM MASLOW » en abrégé « IFAM »

Objet : ENSEIGNEMENT, PRESTATION DE SERVICES,
COMMERCE GENERAL, BUREAUTIQUE, DISTRIBUTION DE
MARCHANDISES DIVERSES, BTP, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUËT
GONZAGUEVILLE, TERRE ROUGE, CARREFOUR MAMAN
ETO'O, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M YARO ANGE STEPHANE LAMOUR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02552 du 05/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°33422/GTCA/RC/2023 du 05/05/2023

